



Le vrai visage de la sécurité sociale



L'Assuré Social



**BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE LA CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE
N° 30 DU MOIS DE JUIN 2023**

EDITORIAL : La CNSS vers une destinée encore meilleure



*Vianey Marius Detanguy TAGO,
D.G. de la CNSS*

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale a atteint une notoriété qui suscite un climat de confiance suite aux différentes décisions courageuses puisées dans ses réformes et qui ont permis à l'Institution de maîtriser son cap à la satisfaction des assurés sociaux, de ses partenaires et des employeurs.

malgré les défis de l'heure, la CNSS a su maintenir les acquis obtenus dans le domaine des réformes, ceci, sous

le contrôle rigoureux du Conseil d'Administration et sous l'impulsion du Ministère de tutelle, le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle. Les nouvelles réformes que la Caisse a adoptées ont favorisé d'autres performances renforçant ainsi sa crédibilité au même titre que les autres institutions de prévoyance sociale de la zone CIPRES. Malgré la récession économique mondiale qui n'a pas épargné notre pays, la CNSS se veut confiante et déterminée à poursuivre ses chantiers afin d'atteindre les objectifs fixés.

Poursuivant sa dynamique, la Caisse est résolument engagée à attaquer les autres grands défis dont les deux principaux concernent la poursuite de l'œuvre de sa modernisation ainsi que la concrétisation du projet de paiement mensuel des pensions, tant souhaitée par les assurés sociaux.

Aujourd'hui, nous saisissons cette opportunité pour présenter nos sincères gratitude à l'endroit de Son Excellence, Professeur

Faustin Archange TOUADERA, Président de la République, Chef de l'Etat qui a bien voulu entériner par décret notre nomination en vue d'assumer les fonctions de Directeur Général de la CNSS après quelques mois d'intérim. Nos remerciements vont également à l'endroit de Madame Annie Michelle MOUANGA, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle sans oublier toute l'équipe du Conseil d'Administration de l'Institution dirigée par Madame Irène MOUSSA KEMBE, Présidente dudit Conseil d'avoir retenu notre candidature. Que les collaborateurs et tous celles et ceux qui, de près ou de loin, nous ont soutenu durant la délicate période d'intérim, reçoivent ici, nos vives reconnaissances. Ensemble, nous aurons à impulser d'autres nouvelles réformes salvatrices susceptibles de hisser plus haut le renom de l'entreprise. A travers le présent numéro de notre bulletin d'informations, la Direction Générale de la Caisse, avec modestie et dans la transparence, s'ouvre comme à l'accoutumée, à nos lectrices et lecteurs à travers le sacro-saint devoir d'informer, de sensibiliser et de communiquer autour de certaines principales activités effectuées au sein de l'Institution.

Deux activités majeures auxquelles la Caisse a participé constituent la Une de notre parution. Il s'agit d'abord, des activités de la 2ème édition du « Mois de Travail » 2023 en RCA, impulsée par Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Professeur Faustin Archange TOUADERA. Puis de la célébration de la 27ème Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (JAPRP) sous l'égide de l'Inter Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP). Plus que jamais, la CNSS de notre pays avance inexorablement vers d'autres challenges. Une destinée encore meilleure.

Bonne lecture à toutes et à tous !

SOMMAIRE

- **INVITÉ DU TRIMESTRE:**.....P.2
- **BONNES NOTES DU « MOIS DE TRAVAIL 2023 » :**.....P.3
- **« JUSTICE SOCIALE POUR TOUS » AU CENTRE DES DISCUSSIONS A GENEVE:**..... P.4
- **PERFECTIONNER LA GESTION DES O.P.S EN AFRIQUE:**P.4
- **LA CNSS PREOCCUPEE PAR LA SECURITE ROUTIERE DES TRAVAILLEURS:**.....P.5
- **POUR LA MAITRISE DU CADRE JURIDIQUE, FINANCIER ET COMPTABLE DE L'ETAT :**.....P.6
- **PRESTATION DE SERMENT HISTORIQUE A LA CNSS :**.....P.6
- **VIANEY MARIUS DETANGUY TAGO, INVESTI DG DE LA CNSS:**.....P.7
- **PORTRAIT ABREGE DE VIANEY MARIUS DETANGUY TAGO:**.....P.9
- **LA CNSS SE DOTE D'UNE STATION-SERVICE:**.....P.10
- **CNSS : UN CAPITAL HUMAIN COMPETENT:**.....P.10
- **CNSS : LIESSE POPULAIRE DU 1^{ER} MAI 2023:**.....P.11
- **CARNET ROSE:**.....P.12

La Direction Générale de la CNSS Annonce !!!

Bientôt

**la Campagne d'identification, d'immatriculation et d'enrôlement biométrique
de tous les Assurés Sociaux.**

Mobilisons-nous tous pour la réussite de ces opérations.

La Rédaction de votre bulletin d'informations reçoit ce trimestre, Madame Rose BOH-MANGUI NGOUMBRE, Cheffe de Service Assurance vieillesse Invalidité Décès, en abrégé AVID, communément appelé « Service de Pension ». Elle nous parle du fonctionnement de son Service et des défis à relever.

Assuré Social : (AS) : Bonjour Madame Rose BOH-MANGUI NGOUMBRE ! Quelles sont les missions dévolues à votre Service ?

Rose BOH-MANGUI NGOUMBRE : (RBN) : Merci Monsieur le journaliste. Le Service AVID, Assurance Vieillesse Invalidité Décès, est une structure de la Direction des Services de Prestations. Je peux vous dire que c'est un Service purement technique. Les attributions assignées à ce Service sont : le traitement et la liquidation des dossiers des assurés sociaux, les bénéficiaires et les ayants-droits, du Secteur Privé, Parapublic et des Collectivités locales. Ce Service gère également les Transferts de Cotisations des agents de l'Etat intégrés dans la Fonction Publique.

Sur ce dernier point, je voudrais préciser que la Caisse Nationale de Sécurité Sociale prend en charge, les agents de l'Etat, désignés sous le terme « d'agent décisionnaire ». Ces derniers, une fois intégrés dans la Fonction Publique, la CNSS a le devoir de transférer leurs cotisations au Trésor Public qui, à son tour, doit les gérer pendant leurs retraites.

AS : Quelle est la structuration de votre Service ?

RBN : Pour bien fonctionner et bien accomplir sa mission, le Service AVID comporte deux Sections : Nous avons tout d'abord, la Section Liquidation qui gère les réclamations des assurés sociaux, vérifie les mandats émis et traite aussi des cas d'omission des assurés sociaux.

Ensuite, nous avons la Section Exploitation qui gère les nouvelles demandes de Pension en provenance du guichet qui se trouve à l'Agence Principale. Il faut souligner que la Section Exploitation a sous sa responsabilité les décompteurs, qui sont des agents dont le rôle est de procéder aux liquidations des prestations Sociales, c'est-à-dire les pensions et les transferts de cotisations.

AS : Vous traitez les dossiers de demande de Pension. Expliquez-nous un peu le parcours d'un dossier de pension, depuis le dépôt jusqu'à la délivrance de la notification définitive ?

RBN : Pour aboutir à la notification définitive, il faut savoir que tous les dossiers de demande de Pension sont déposés et enregistrés au guichet de l'Agence Principale, et transmis au préalable au Service d'Immatriculation pour vérification de la carrière et de la situation cotisante de l'intéressé, avant d'arriver au Service concerné pour le traitement et la liquidation. Après réception de tous les dossiers, le Chef de Service les transmet au Chef de Section Exploitation, qui les oriente aux décompteurs.

AS : Selon les recommandations de la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale (CIPRES), le délai de liquidation ou de traitement de dossier de pension est de 45 jours. Est-ce que ce délai est-il respecté par votre Service ?

RBN : Je dirais oui, le délai fixé par la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale (CIPRES), dont fait partie la République Centrafricaine est respecté. Mais des fois, à cause d'empêchement du Directeur Général qui est le seul habilité à signer la notification définitive et surtout le retard constaté au niveau du Service pour les recherches des dossiers y afférents, le délai de 45 jours peut être légèrement dépassé.

AS : Votre Service s'occupe aussi des dossiers d'arriérés de pension. Comment gérez-vous ces dossiers ?

RBN : Concernant les dossiers d'arriérés, ils sont gérés en fonction des demandes adressées à la Direction Générale par les assurés sociaux. Après réception de la demande, on vérifie si effecti-



Rose BOH-MANGUI NGOUMBRE
Cheffe de Service Assurance vieillesse Invalidité Décès à la CNSS

vement l'assuré a des arriérés de pensions. Si c'est avéré, le Service traite les dossiers et les transmet à la Direction de l'Agence Principale après validation des signatures pour paiement. Je tiens à vous rappeler Monsieur le Journaliste, que les arriérés de pensions ne concernent que les anciens assurés sociaux dont leurs pensions avaient été gelées du quatrième trimestre 2002 au quatrième trimestre 2007, soit vingt et un (21) trimestres d'arriérés. Monsieur le Journaliste, je peux vous assurer qu'aujourd'hui ces arriérés sont apurés à hauteur de 90%, grâce aux efforts consentis par la Direction Générale qui ne cesse de satisfaire ses clients.

AS : Vous dirigez un Service très sensible, vous avez certainement des défis à relever. Quelles sont donc vos difficultés ?

RBN : Merci beaucoup Monsieur le Journaliste, les défis majeurs sont, entre autres, la satisfaction de nos assurés, le traitement des dossiers en temps réel pour éviter les réclamations, la réduction du taux de ces réclamations et le respect strict du délai fixé par la CIPRES. Vous savez que dans un Service comme le nôtre, nous avons besoin des ressources humaines. Notre principale difficulté, c'est un problème de sous-effectif. Cette situation rend difficile le traitement et la liquidation des dossiers, surtout avec le nombre des assurés sociaux qui ne cesse d'augmenter chaque jour.

AS : Avez-vous un dernier mot avant de conclure ?

RBN : Mon dernier mot, Monsieur le Journaliste, est de beaucoup sensibiliser les assurés sociaux sur leurs droits et les obligations des employeurs à payer les cotisations retenues sur le salaire de leurs employés, afin de permettre le traitement rapide de leurs dossiers. Je saisis cette opportunité pour saluer l'existence de ce bulletin d'informations qui joue efficacement cette mission de sensibilisation et d'information au sein de notre Institution.

AS : Madame Rose BOH-MANGUI NGOUMBRE, merci !

RBN : C'est à moi de vous remercier, Monsieur le Journaliste!

Propos recueillis par la Rédaction

Bonnes notes du « Mois de Travail 2023 »

C'est autour du thème « Nous devons poursuivre le travail » que la deuxième édition du « Mois de Travail » a été célébrée sur toute l'étendue du territoire national. Le Président de la République, Chef de l'Etat, Professeur Faustin Archange TOUADERA a personnellement présidé respectivement, le 4 mai 2023 dans l'enceinte de l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE), la cérémonie d'ouverture de cet important évènement puis, le 31 mai 2023 à l'hôtel Ledger Plaza dans la capitale centrafricaine, la clôture en présence des hauts responsables des Institutions républicaines, des membres du gouvernement, du corps diplomatique accrédité en République Centrafricaine et de plusieurs autres invités de marque dont le Directeur Général Intérimaire de la CNSS.

En instituant le mois de mai de chaque année : « Mois de Travail », le gouvernement centrafricain vise des objectifs, entre autres, celui de promouvoir les vertus du travail décent auprès du public et des travailleurs.

Sous l'égide du Ministère en charge du Travail, des séries d'activités ont été organisées pour susciter la population à comprendre les bienfaits du travail. L'occasion a permis aux acteurs du « Monde du Travail », de faire découvrir les opportunités d'offres d'emploi et surtout les possibilités de création d'emploi, source de réduction de chômage.

Plusieurs élèves, étudiants, travailleurs et des curieux ont sillonné les stands d'expositions dressés dans la cours de l'ACFPE. « Ces expositions ont mis en exergue la promotion du travail et j'ai découvert des informations fiables sur les opportunités d'accès au travail », a raconté un étudiant qui souhaiterait « voir répéter de telles initiatives ».

La CNSS a également installé son stand qui a permis au public de remarquer les différentes prestations qu'elle offre, à travers des dépliants et des explications pertinentes de ses cadres, le tout, sous la supervision de son Directeur Général, Vianey Marius Detanguy TAGO, présent à la cérémonie.

« Le Carrefour de l'emploi », une occasion qui a permis aux entrepreneurs nationaux et internationaux d'échanger directement avec le grand public. Les jeunes demandeurs d'emploi ont pu découvrir leurs prestations de service et les produits fabriqués localement suscitant en eux « l'esprit de créativité capable de nous pousser à créer notre propre entreprise et réduire drastiquement le taux de chômage en République centrafricaine », a déclaré un participant.

Accompagnés par Annie Michelle MOUANGA, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle, plusieurs membres du gouvernement ont visité les stands et ils ont partagé avec les jeunes sur plusieurs thématiques inscrites à l'ordre du jour. La thématique sur l'adéquation formation-emploi a fait l'objet d'une attention soutenue de la part des jeunes présents.

La délégation ministérielle a également prodigué des conseils aux responsables des entreprises concernant l'amélioration de leurs prestations de services en faveur de la jeunesse. Enfin, elle a animé une conférence-débat sur le thème « emploi des jeunes et changement de mentalité ».

Précisons que « le Mois du Travail » est également célébré du 9 au 11 mai 2023 à Berberati dans la Mambéré-Kadéï. La cérémonie de lancement des activités s'est déroulée le 10 mai sur le terrain de l'Ecole « Eglise Evangélique Baptiste » (EEB) de Berberati sous la supervision de Firmin GONDJO, Inspecteur Central en matière de Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Représentant personnel de la Ministre de tutelle.

Plusieurs personnalités sont présentes, entre autres, le Directeur Général Intérimaire de la CNSS, le Secrétaire Général de la Préfecture Représentant, le Préfet de la Mambéré Kadéï, le Secrétaire Général de la Mairie de Berberati, Représentant la Présidente de la Délégation Spéciale de la ville de Berberati et le Directeur Général par Intérim de l'ACFPE.

Ces activités ont vu l'implication des partenaires techniques et financiers notamment le Consortium du projet « Maïngo ti A Masseka » (MTAM) composé des ONG Mercy Corps et Triangle Génération Humanitaire. A Berberati, une session de formation de 200 jeunes a été lancée



Discours du Chef de l'Etat lors de la cérémonie de clôture



Le DG I de la CNSS présente au Chef de l'Etat le stand de la CNSS

permettant ainsi le renforcement des capacités des jeunes dans diverses filières à savoir le tricotage, la menuiserie, la charpenterie, la maçonnerie, la plomberie, l'électricité et le bâtiment.

Dans la même dynamique, la salle de conférence de la CNSS à Bangui a servi de cadre, le lundi 22 mai 2023, au lancement des activités de la 27^{ème} édition de la Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (JAPRP) sous l'égide de l'Inter Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP).

Il convient de souligner qu'à l'occasion du lancement des activités du « Mois du Travail », le Président de la République a exhorté les partenaires au développement « à poursuivre et soutenir les acquis de cet évènement afin d'ouvrir de nouvelles perspectives visant à promouvoir toute initiative allant dans le sens du bien-être social et collectif ». Le Chef de l'Etat a également mis un accent particulier sur la sécurité sociale, notamment sur la prévention des risques professionnels.

Enfin, les faits les plus marquants de la cérémonie de clôture, sont les remises des Prix d'Excellence décernés aux promoteurs d'emplois, entrepreneurs et créateurs par le Ministère en charge du Travail.

Le Chef de l'Etat a aussi reçu des mains d'Annie Michelle MOUANGA, Ministre du Travail, le Grand Prix d'Excellence « pour tous les efforts et les engagements en faveur d'un Centrafrique fort », a indiqué la Ministre. Ledit trophée est décerné par la Confédération Africaine de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et des Innovations basée en France.

Le Président de la République, Faustin Archange TOUADERA a dédié son trophée à la jeunesse centrafricaine pour signifier à cette frange de la population que « le travail bien fait finit toujours par payer ».

Dans son intervention lors de la clôture des activités, le Chef de l'Etat a reconnu que ce « Mois de Travail » a été une l'occasion de « sensibiliser les concitoyens sur l'importance de travailler avec détermination sans relâche dans le respect de la réglementation en vigueur en vue de fournir des prestations de qualité et de proximité aux usagers ».

Le Chef de l'Etat a félicité et encouragé les entreprises citoyennes et les entrepreneurs qui se sont distingués tout au long de cette deuxième édition. Il a remercié la Confédération Africaine de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et des Innovations pour ce trophée qui lui a été décerné.

En attendant la prochaine édition 2024, le « Mois du Travail » de cette année a tenu ses promesses sur des notes très satisfaisantes.

"Justice sociale pour tous" au centre des discussions à Genève

Genève (Suisse), siège de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a abrité les travaux de la 111e session de la Conférence Internationale du Travail (CIT). Le thème retenu de ladite Conférence est : "Justice sociale pour tous".

Une occasion pour les hauts représentants de gouvernements, les entités des Nations-Unies et d'autres organisations internationales, les dirigeants des pays du monde entier sans oublier les organisations d'employeurs et de travailleurs de 187 pays, d'agir en faveur d'une transition juste vers des économies durables et inclusives qui sont basées sur la formation professionnelle de qualité, pour un travail décent ainsi que des mesures appropriées pour la protection des travailleurs.

Notons que quatre Chefs d'Etat africain dont Son Excellence, Professeur Faustin Archange **TOUADERA**, ont délivré leur discours axé sur l'importance de la création des emplois pour les jeunes africains.

Précisons que le Chef de l'Etat est accompagné, entre autres, de son Directeur de Cabinet, le Ministre d'Etat, Obed **NAMSIO**.

Par ailleurs, c'est Annie Michelle **MOUANGA**, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle qui a conduit la délégation centrafricaine parmi laquelle, Vianey Marius Detanguy **TAGO**, Directeur Général de la CNSS de notre pays. Enfin, rappelons qu'en marge de ces travaux, s'est tenue la 34e session



Discours du Chef de l'Etat à Genève



Vue partielle de la délégation Centrafricaine



Délégation Centrafricaine aux travaux de la CIPRES

ordinaire du Conseil des Ministres de Tutelle de la Prévoyance Sociale des pays membres de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), le 09 juin 2023. La Ministre du Travail, en Charge de la Protection Sociale, Annie Michelle **MOUANGA** a valablement représenté la République Centrafricaine à ces assises, dont l'une des principales conclusions est l'adhésion de la République de Guinée (Conakry) à la CIPRES, faisant de ce pays le 18e État membre.

La Rédaction

RENCONTRE REGIONALE

Perfectionner la gestion des Organismes de Prévoyance Sociale en Afrique

La ville d'Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire a abrité du 17 au 19 mai 2023, le Forum Régional de la Sécurité Sociale en Afrique. Ce grand rendez-vous triennal, organisé cette année par les Organismes de Prévoyance Sociale (OPS) du pays hôte en partenariat avec l'Association Internationale de Sécurité Sociale (AISS) permet aux OPS de réfléchir sur leurs gestions.

Plus de 500 participants venus de 128 institutions émanant d'une cinquantaine de pays se sont retrouvés dans la capitale ivoirienne pour les échanges et le partage d'expériences en matière d'administration de bonnes pratiques de sécurité sociale. On compte parmi les participants, le Secrétaire Général de l'AISS, Marcelo **ABI-RAMIA CAETANO**, les Hauts Cadres du Bureau International du Travail (BIT), ceux de l'Union Africaine (UA), la Secrétaire Exécutif de la CIPRES. Il y a également les Directeurs Généraux et Directeurs Centraux des Caisses membres de cette Organisation africaine.

La République Centrafricaine a été valablement représentée par le Directeur Général Intérimaire de la CNSS, Vianey Marius Detanguy **TAGO**, modérateur de la séance d'exposé consacré à « L'extension de la couverture de la protection sociale : adéquation des prestations et couverture des groupes difficiles à couvrir ». Le Directeur Général Intérimaire était accompagné de son Conseiller Technique, Ephrem Téléphore **OGALAMA**.

Outre la thématique modérée par Vianey Marius Detanguy **TAGO**, plusieurs autres thèmes ont été débattus en plénière et en atelier dont, entre autres, « Vers une sécurité sociale pour tous : le rôle clé des régimes contributifs », « Modernisation de l'administration de la sécurité sociale : digitalisation et solutions virtuelles » ou encore « Qualité de service et lutte



Vianey Marius Detanguy TAGO à la tribune du Forum d'Abidjan



(De gauche à droite) : Ephrem Téléphore **OGALAMA** et Vianey Marius Detanguy **TAGO** au Forum d'Abidjan

contre les erreurs et la fraude dans le paiement des prestations : solutions administratives et numériques ».

A l'issue des partages enrichissants accumulés lors de cette rencontre internationale, la délégation centrafricaine, à l'instar des autres participants, va inéluctablement mettre en pratique les acquis reçus au profit de notre Organisme de Prévoyance Sociale, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

La Rédaction

La CNSS préoccupée par la sécurité routière des travailleurs

La CNSS a organisé, du 22 au 26 mai 2023 dans la salle de conférence de l'Institution, les travaux de sensibilisation des acteurs de prévention des risques professionnels à travers la célébration de la 27^{ème} Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (JAPRP) combinés avec les festivités marquant le « Mois du Travail » en Centrafrique. Cette année, le thème retenu pour la Journée porte sur « la sécurité et santé au travail à l'épreuve de la sécurité routière : quelle synergie d'action entre les acteurs publics et privés ».

De la cérémonie d'ouverture des travaux La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par Annie Michelle **MOUANGA**, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle. Parmi les personnalités présentes, il y avait entre autres, les Membres du Cabinet de la Ministre, la Présidente du Conseil d'Administration de la CNSS,



Photo de famille des officiels

blique, Chef de l'Etat, Son Excellence, Professeur **Faustin Archange TOUADERA**, dans laquelle le Gouvernement que dirige Son Excellence Monsieur **Félix MOLOUA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement s'est engagé à protéger et à promouvoir les ressources humaines non seulement compétentes mais aussi en parfaite santé dans un milieu de travail salubre ». La Ministre a ajouté qu'en Centrafrique: « le secteur du



Discours de la Ministre Annie Michelle **MOUANGA**

Irène MOUSSA KEMBE, deux des Membres dudit Conseil, **Jean de Dieu YONGO-DOUNGA** et **Noël RAMADAN**, sans oublier **Vianey Marius Detanguy TAGO**, Directeur Général Intérimaire de la CNSS. Trois interventions ont marqué la journée.

D'abord, les mots de bienvenue adressés aux invités par **Alice ABDOULAYE TADJEMA**, Directrice des Services de Prestations à la

transport, plus particulièrement la circulation routière a enregistré au moins 1733 accidents mortels entre 2013 et 2019 ». Ces accidents, a poursuivi la Ministre « ont augmenté avec l'avènement des mototaxis. Cela correspond à 34,9 morts par accident par an alors que la moyenne mondiale est de 17% ». Ceci démontre, renchérit la Ministre, que « la circulation routière est considéré comme dangereuses dans notre pays ». Avant de déclarer ouverts, les travaux, la Ministre a, enfin, invité les participants



Allocution du DGI de la CNSS

CNSS et Présidente du Comité d'Organisation de ladite Journée. Puis, **Vianey Marius Detanguy TAGO**, Directeur Général Intérimaire de la CNSS qui a rappelé brièvement l'histoire de cette Journée « lancée à Bamako au Mali en 1997 sous l'initiative de l'Interafricaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP), véritable cadre de dialogue social et de concertation ».

Le Directeur Général Intérimaire n'a pas manqué de mentionner que « la présente Journée est célébrée dans le mois de mai baptisé par le gouvernement, « Mois du Travail » en vue de faire la promotion de l'emploi et de la protection sociale, gage d'une réduction progressive des risques sociaux auxquels sont exposés les travailleurs ».

Par ailleurs, **Vianey Marius Detanguy TAGO** a précisé que « la CNSS a enregistré durant l'année 2022, 330 cas d'accident dont 150 cas sont liés à la circulation routière soit un taux de 45,45%, pour une dépense totale en termes de prestations servies de 176.520.654 Frs cfa ». Le Directeur Général Intérimaire, dans sa conclusion, a « invité les participants à s'impliquer pleinement dans le développement de cette thématique afin de permettre la mise en œuvre des programmes garantissant la sécurité et la santé au travail ».

Enfin, **Annie Michelle MOUANGA**, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle, prenant la parole, a affirmé que « cette Journée s'inscrit dans la droite ligne de la déclaration de la politique générale du Président de la répu-



Vue partielle des participants

« à identifier, analyser et classer les risques permettant de définir les actions de préventions les plus appropriées, couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles ». De pertinentes et riches thématiques développées

Les participants ont mis en place un présidium pour la conduite des travaux composé de : **Régis SENA**, de la SODECA, **Martial NZAPA** de MSF France, et **Dame Rosine NGOUGBIA** née **BAYOGO** de l'entreprise **Timberland Industries**, respectivement, Président, Rapporteur Général et Rapporteur Général Adjoint dudit Présidium.

Six thématiques ont été développées tour à tour par d'éminents experts. C'est ainsi que Docteur **Dalia MOSSORO KPINDE**, Directrice de la Médecine du Travail a présenté « les procédures de la réparation des accidents de travail et maladies professionnelles en Centrafrique ».

Professeur **Jean de Dieu TEKPA**, Chef de Service d'Orthopédie-Traumatologie à l'Hôpital Communautaire de Bangui a, quant à lui, entretenu les participants sur « l'Etat des lieux des accidents routiers : causes et conséquences ».

Pour sa part, Docteur **KIZIMA**, Chef de Service de la Médecine du Travail a présenté le thème sur « les conventions de base de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à la Sécurité et Santé au Travail ». A la reprise des travaux le lendemain, c'est au tour de **Lucien SERRE**, Capitaine de Police, Commandant la Compagnie de la Circulation Routière et des Constats d'Accidents, de présenter aux participants :

Suite à la page-9

Pour la maîtrise du cadre juridique, financier et comptable de l'Etat

L'Hôtel des Chutes de la ville de Boali a abrité, du 03 au 04 juillet 2023, un moment de retraite qui a permis à une centaine de participants dont quatre cadres de la CNSS de suivre une formation sur « Le cadre juridique, financier et comptable de l'Etat ». Les impétrants sont composés essentiellement des Présidents du Conseil d'Administration, des Directeurs Généraux, des Directeurs financiers, des Chefs de Service financiers et des Contrôleurs financiers des entreprises publiques.

Organisé par le Contrôle Général du Secteur Parapublic, en partenariat avec le Cabinet d'Expertise en Intelligence Economique et Gouvernance (CEIEG), dirigé par Ange de Dieu PENAMBO, ce séminaire s'inscrit dans le cadre des réformes initiées par le Gouvernement dans le secteur des entreprises publiques. En effet, la première phase de cette réforme est effective, avec la mise en conformité des statuts juridiques des entreprises d'Etat. Selon le Ministre Contrôleur Général du Secteur Parapublic, Roméo GRIBINGUI, le séminaire de Boali, a pour but de matérialiser la seconde phase : « qui est la phase financière, visant à faciliter la migration des entreprises et établissements vers la comptabilité publique ».

La CNSS a également bénéficié de ces renforcements de capacités par la participation de François d'Assise TCHEDAKROU, Ernest KETEVOAMA, Gabin NIMBI et Francis KANGALA, respectivement, Directeur Financier et Comptable, Directeur du Patrimoine et Budget, Chef de Service Financier et Chef de Service du Budget. «La CNSS n'est pas une entreprise d'Etat. Elle fonctionne sur



Photo de famille des participants à Boali



Ministre GRIBINGUI délivre son discours



Vue partielle des participants à Boali

la base de la comptabilité CIPRES (Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale)», a indiqué le Directeur Général de la Caisse, Vianey Marius Detanguy TAGO qui a affirmé que : « ce séminaire permet aux Cadres des finances de la CNSS de partager les expériences et faciliter les échanges avec les établissements et entreprises de l'Etat ».

Outre la présence du Directeur Général de la CNSS aux cérémonies officielles d'ouverture et de clôture, on a noté également celle de Robert YAMO et de Pierre POUTOU, respectivement, Sous-Préfet et Maire de la ville de Boali. Les experts de la CNSS ont su, lors de ce séminaire, compléter leurs compétences sur le cadre juridique, financier et comptable de l'Etat.

La Rédaction

Prestation de serment historique à la CNSS

Vingt-et-neuf Agents et Cadres de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, dont cinq femmes ont prêté serment le 27 juin 2023, devant le Tribunal de Grande Instance de Bangui.

Vingt-et-neuf Agents et Cadres de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, dont cinq femmes ont prêté serment le 27 juin 2023, devant le Tribunal de Grande Instance de Bangui.

C'est pour répondre aux exigences de la loi et ce, conformément aux dispositions de la loi portant code de sécurité sociale en République Centrafricaine que les membres d'Inspection et d'Audit Interne, les agents chargés d'enquête et ceux en charge du contrôle des employeurs ont prêté serment.

Créée par décret depuis 2006, voilà 17 ans révolus que la CNSS dispose, pour la première fois de son existence, des agents assermentés. « De manière générale, le serment se définit comme une affirmation, une promesse solennelle faite en invoquant un être suprême ou un objet sacré, une valeur morale reconnue, un engagement prononcé en public », a martelé, le Magistrat Narcisse FOUKPIO, Procureur de la République, lors de son réquisitoire. C'est ainsi qu'à tour de rôle, la main droite levée, les membres d'Inspection et d'Audit Interne, les agents chargés d'enquête et



Photo de famille après le serment

ceux en charge du contrôle des employeurs ont déclaré à la Cour la formule suivante : « Je le jure de bien et fidèlement accomplir ma fonction, de les exercer en toute impartialité, dans le respect des textes en vigueur, de garder le secret de fabrication et en général des procédés et résultats d'exploitation dont j'aurais connaissance dans l'exercice de ma mission. De me conduire en tout comme un digne et loyal contrôleur employeur ».

Puis, le Magistrat Parfait BIAKETE, Président de la Cour a pris acte de tous les engagements solennellement pris par les assermentés.

Outre les parents, amis et connaissances ainsi que les collaborateurs des assermentés, le Directeur Général de la CNSS, Vianey Marius Detanguy TAGO a également honoré de sa présence ce moment historique.

La CNSS dispose désormais des employés assermentés, dignes d'accomplir leurs missions en toute légalité.

La Rédaction

Vianey Marius Detanguy TAGO, investi DG de la CNSS

La journée du vendredi 30 Juin 2023 sera à jamais inscrite en lettre d'or dans les annales de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. En effet, la salle de conférence de la Caisse a servi de cadre qui a abrité la cérémonie d'installation de Vianey Marius Detanguy TAGO, au poste de Directeur Général de la CNSS après quelques mois d'intérim.

La cérémonie est présidée par Annie Michelle **MOUANGA**, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle, Ministre de tutelle de l'institution en présence d'une forte délégation ministérielle. Ont également honoré de leur présence, le Ministre Contrôleur Général du Secteur Parapublic, l'Inspecteur d'Etat, Représentant l'Inspection Générale d'Etat, les Membres du Cabinet du Ministère de tutelle, la Présidente et les membres du Conseil d'Administration de la CNSS, le Coordonnateur de l'Inspection et d'Audit Interne de la Caisse, les Présidents des Associations des Retraités et des Rentiers ainsi que le personnel et les cadres de la CNSS.

Les parents amis et connaissances du nouveau Directeur Général ont aussi répondu présents à ce grand moment.

Après la lecture du décret n°23.146 du 6 juin 2023 entérinant la nomination de Vianey Marius Detanguy **TAGO**, au poste de Directeur Général de la CNSS, le Protocole a donné la parole au nouveau Directeur Général pour livrer ses mots de circonstance.

Le Directeur Général de la Caisse, visiblement ému, a tenu à témoigner ses gratitude à l'endroit de Son Excellence Professeur Faustin Archange **TOUADERA**, Président de la République,



La Ministre de tutelle délivre son discours

Chef de l'Etat, qui a bien voulu le confirmer à ce poste, suite à l'appel à candidature pour le poste du Directeur Général de la CNSS.

Puis, l'orateur a également remercié le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Félix **MOLOUA**.

De chaleureux remerciements sont également adressés respectivement à la Ministre de tutelle, Annie Michelle **MOUANGA**, « pour ses soutiens sans failles aux actions visant à l'émergence de notre institution », au Ministre Contrôleur Général du Secteur Parapublic, Roméo **GRIBINGUI**, qui « ne ménage aucun effort pour soutenir les réformes engagées », enfin au Conseil d'Administration, dirigé par Irène **MOUSSA KEMBE**, « qui ne lésine pas sur les moyens à mettre à la disposition de la CNSS pour l'atteinte de ses objectifs ».

« La Caisse Nationale de Sécurité Sociale est en train d'écrire une nouvelle page de son histoire », a mentionné Vianey Marius Detanguy **TAGO**. Il a souligné le contexte de récession économique



Installation du DG par les officiels

mondiale qui a négativement impacté la trésorerie de la Caisse avec au moins **143 millions de FCFA** dans les comptes de l'institution au moment où il a pris sa tête en tant qu'intérimaire.

Le Directeur Général a rassuré que la Caisse a toujours déployé des efforts pour honorer ses engagements par le paiement régulier de salaire du personnel ainsi que les règlements des prestations sociales et des prestataires de service en dépit de cette situation chaotique de la trésorerie.

Il a informé l'assistance en ces termes : « *Aujourd'hui, avec le soutien du Conseil d'Administration et les efforts consentis par mes collaborateurs, nous sommes à plus de 1 milliard de FCFA dans nos comptes* ».

Le Directeur Général a évoqué certains efforts déployés en faveur de ses collaborateurs durant la période de son intérim à titre d'exemple : « *la tenue de la Commission Paritaire d'Avancement et de Reclassement pour le compte des années 2017 2018, 2019, 2020, 2021, soit au total, cinq ans avec les effets financiers, sont déjà effectifs sur le salaire de ce mois de juin* ».

Il a rassuré ses collaborateurs que tous leurs droits seront pris en compte, conformément aux textes qui régissent le fonctionnement de la CNSS et qu'il mettra tout en œuvre pour leur permettre d'être dans de bonne condition de travail.

Aux assurés sociaux il a promis que « *la Direction Générale mettra tout en œuvre pour garantir la pérennité du régime. Vos droits seront régulièrement payés et à terme échu* ».

Vianey Marius Detanguy **TAGO** a, par ailleurs, interpellé ses collaborateurs à la conscience professionnelle et à l'abnégation au travail. Il leur a demandé de bannir « *le laxisme et l'absentéisme qui sont l'un des maux qui entravent l'émergence de notre institution* ».

Il les a incités « *à travailler sans relâche, dans la franche collaboration, dans un climat de cohésion sociale, tout en privilégiant l'intérêt de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale* », déclarant que « *c'est la raison de notre présence ici dans cette noble institution* ».

Le Directeur Général a saisi l'opportunité pour dénoncer « *le comportement véreux de certains collaborateurs qui excellent dans le détournement et la corruption dont sont victimes les assurés sociaux* ». Avec fermeté, il a mis en garde tout personnel « *auteur de corruption avéré, sera sévèrement sanctionné au regard des textes en vigueur* ». Car selon lui, « *Ces pratiques ternissent l'image de marque de notre noble institution* ».

C'est ainsi que, « *d'ores et déjà, deux numéros de téléphone vont être mis à la disposition du grand public pour dénoncer les cas de corruption et dans les jours à venir,*

suite à la page 8

Vianey Marius Detanguy TAGO, investi DG de la CNSS (Suite)

Suite de la page 7

des affiches sur la lutte contre la corruption seront déployées au sein de l'institution pour sensibiliser le personnel et le grand public sur ce phénomène », a conclu le Directeur Général.

Le maître de la cérémonie a ensuite donné la parole à la présidente de la séance pour prononcer son allocution d'usage.

Annie Michelle **MOUANGA**, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle, Ministre de tutelle de l'institution a remercié tous les invités « **venus nombreux à ce rendez-vous qui marque un tournant dans la gestion de la direction de notre organisme de sécurité sociale** ». La Ministre de tutelle a adressé au nouveau Directeur Général toutes ses félicitations et encouragements.

Annie Michelle **MOUANGA** a, pour mémoire, rappelé que « **L'aboutissement de ce processus est la suite logique de l'admission à la retraite de son prédécesseur le 28 février 2023, je veux citer Monsieur Richard WANGBO-GUDA, ce Haut Cadre de la Sécurité Sociale que nous saluons tous l'œuvre qu'il laisse aujourd'hui à son successeur. Je vous demande de l'applaudir même s'il n'est pas parmi nous** ».

S'adressant au nouveau Directeur Général, la Ministre a signifié que sa nomination traduit la pleine confiance du Gouvernement à travers le Ministère de tutelle dont elle a la charge afin de continuer la mission de la Justice Sociale.

« **Oui, cette confiance, vous la méritez loyalement** », a témoigné la Ministre qui lui a prodigué les conseils en ces termes : « **il vous**



Le DG de la CNSS lors de son allocution



Vue partielle de l'assistance



so-

incombe de la gérer avec responsabilité, transparence, bienveillance et rigueur et dans le respect du principe de redevabilité... »

La Ministre a également rappelé « **le strict respect de la Directive 001 de la CIPRES du 12 décembre 2019 par laquelle la tutelle conclura une Convention d'Objectifs avec le Conseil d'Administration et le Conseil passera à son tour, un Contrat d'Objectifs avec la Direction Générale. Et c'est sur cette base que l'ensemble des organes d'orientation et de gestion de la CNSS sera évaluée** ».

Annie Michelle **MOUANGA**, a mis l'accent sur « **plusieurs chantiers de réformes du secteur de la protection sociale qui sont en cours** » ajoutant qu'il est dorénavant du devoir du nouveau Directeur Général de les faire avancer pour atteindre des résultats qui lui sont assignés.

D'après la Ministre, « **ces chantiers qui s'alignent sur le Discours Programme de Son Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et surtout, la vision sociale de la politique de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, concernent, entre autres, la réforme des cadres juridique et institutionnel de la CNSS en cohérence avec la Directive 001 de la CIPRES du 12 décembre 2019 susmentionnée, l'enrôlement biométrique des assurés sociaux, l'étude sur l'extension des filets de sécurité**

sociale aux couches non couvertes, la mise en œuvre des recommandations de l'étude actuarielle de la sécurité sociale et du forum nationale sur la retraite ».

La Ministre a exhorté tous les collaborateurs de la CNSS et de la tutelle à partager la confiance que le Gouvernement leur a placée et d'apporter toutes leurs contributions à la nouvelle équipe de gestion. Elle leur a, par la suite, demandé « **à se mettre résolument au travail pour relever les nombreux défis actuels et futurs de la CNSS ce, dans le dialogue, la concertation, la compréhension mutuelle** ».

En terminant ses propos, Annie Michelle **MOUANGA** a, une fois de plus, souhaité à Vianey Marius Detanguy TAGO « **plein succès dans ses nouvelles fonctions** ».

C'est à l'issue de ces deux déclarations que toutes les autorités compétentes se sont rendu au bureau du nouveau Directeur Général pour procéder à son installation officielle.

La Rédaction

Portrait abrégé de Vianey Marius Detanguy TAGO

Le nouveau Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de notre pays est l'un des hauts cadres centrafricains formés et diplômés d'études spécialisées en Gestion des Organismes de Sécurité Sociale.

Le nouveau Directeur Général, Vianey Marius Detanguy TAGO est titulaire du Bachelor 3 en Sciences de Gestion, option Audit et Finances des Entreprises et du Master 2 en Sciences de Gestion, option Audit et Comptabilité de Gestion.

Ensuite, il a complété ses références universitaires en décrochant le Diplôme d'Etudes Spécialisées en Gestion des Organismes de Sécurité Sociale, à l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S), à Saint-Etienne, en France.

Il est à noter que Vianey Marius Detanguy TAGO a fait son entrée à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, en 2006, comme Comptable.

Puis, de 2008 à 2011, il est nommé Chef de Service Financier et Comptable, avant de devenir Directeur Financier et Comptable, de juillet 2012 à janvier 2022, soit au total dix ans. En tant que premier responsable des finances, il avait entre autres missions de gérer l'ensemble des opérations financières et comptables, l'élaboration du budget annuel, ou encore l'élaboration des bilans des états financiers annuels.

Ensuite, au mois de janvier 2022, il est nommé Directeur Général Adjoint, suite à son succès au concours pour ledit poste. En tant que Directeur Général Adjoint, il était chargé de coordonner les activités des Directions Centrales et les sept Agences Régionales, installées dans les provinces.

Il convient de noter entre temps que, le jeune TAGO, dont l'âge se situe dans la quarantaine, a été désigné pour assurer, l'intérim du Directeur Général Richard KWANGBO-GUDA, admis à faire valoir ses droits à la retraite, du 27 février 2023 au 06 juin 2023.

Enfin, c'est en cette date du 06 juin 2023, par décret présidentiel,



Vianey Marius Detanguy TAGO, D.G. de la CNSS

que Vianey Marius Detanguy TAGO a été nommé Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, après avoir passé avec brio le concours pour le poste du Directeur Général.

En définitive le poste du Directeur Général sied bien à la personnalité de Vianey Marius Detanguy TAGO, puisqu'il a débuté sa carrière très jeune à la CNSS en gravissant progressivement les marches pour atteindre le sommet. Ses riches expériences en tant que gestionnaire comptable et financier, et gestionnaire des organismes de sécurité sociale, constituent de véritables atouts pouvant lui permettre de bien diriger la prestigieuse Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

La Rédaction

La CNSS préoccupée par la sécurité routière des travailleurs (Suite)

Suite de la page-7

« Sécurité routière : difficultés rencontrées par les structures publiques et privées ». Le cinquième intervenant est le Professeur Luc NGHARIO, Médecin Conseil de la CNSS qui a développé les « Statistiques et coûts liés aux accidents routiers : cas de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Enfin, Hughes Patrick GREMBADET, Ingénieur en Qualité Hygiène Santé Environnement, Cadre de Sécurité Sociale a abordé : « Sécurité routière : quels impacts sur la performance des entreprises publiques et privées ».

Des recommandations fortes adoptées

Après les six thématiques présentées, des échanges sous forme de questions-réponses ont été partagés entre les intervenants, quelques responsables de la CNSS ainsi que les participants composés des Responsables des Ressources Humaines des sociétés privées, parapubliques et ONG, les Représentants de l'Intersyndicale de Santé et Sécurité au Travail, du Syndicat des Taxis et Bus et ceux des Moto Taxi et les victimes d'accident de travail, qui ont adopté des recommandations fortes axées sur :

- ◆ L'élaboration du texte réglementant les mesures générale d'hygiène, de sécurité et de santé au milieu du travail en République Centrafricaine ;
- ◆ La réglementation systématique du corps de métier des taxis-

motos ;

- ◆ La signature d'un accord de partenariat entre la CNSS et le Centre Hospitalier Universitaire Communautaire pour une prise en charge effective des assurés sociaux, victimes des accidents routiers ;
- ◆ Enfin, l'élaboration d'une politique nationale de prévention et de sécurité routière en République Centrafricaine.

Il convient de noter qu'en prélude à toutes ces activités, un point de presse s'est tenu le 22 mai 2023, dans la salle de conférences de la CNSS. C'est le Directeur Général par Intérim, Vianey Marius Detanguy TAGO qui a tenu les propos liminaires en présence du Directeur de Cabinet, Raymond NGUIMALE, représentant la Ministre du Travail, empêché. Sept orateurs, chacun dans son domaine de compétence étaient face aux professionnels de médias, autour des sujets liés aux accidents de circulation routière. Il ressort des échanges avec la presse que la plupart des accidents de travail est causée par les pilotes des Moto Taxi.

Il ressort globalement que le thème retenu pour la 27^{ème} Journée Africaine des Risques Professionnels comporte des défis majeurs auxquels les questions de sécurité routière doivent faire l'objet des préoccupations de la part des acteurs publics et privés en charge de la sécurité et la santé au travail.

La Rédaction

La CNSS se dote d'une Station-service

La Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a inauguré le 23 mars 2023, sa Station-service, soit un mois et demi après l'incendie qui a ravagé son dépôt de stockage de carburant.

Ce Poste de distribution d'hydrocarbure, situé dans l'enceinte de la Direction Générale de la Caisse, répond aux besoins d'autonomie et de sécurisation de son stock en carburant. Il est financé sur fonds propre de la Caisse et cet ouvrage est conçu conformément aux normes de sécurité en vigueur. La Station-service est dotée d'une capacité de dix mille (10.000) litres pour le super et cinq mille (5.000) litres pour le gas-oil.

Ce dispositif constitue une solution efficace face aux différentes pénuries de carburant à Bangui. Ainsi, l'important parc automobile de la Caisse va, désormais être régulièrement ravitaillé en carburant afin de garantir le bon fonctionnement de l'Institution. Plus question de faire partie de longues files d'attente observées le plus souvent devant les Stations-service publiques.

Interrogés sur comment le Poste de distribution sera ravitaillé en carburant, Romaric **TANADERA** et Patrick **DANINGOU**, respectivement, Chef de Piste et Pompiste de la Station, ont précisé que : « *pour s'approvisionner, la CNSS passe sa commande auprès*



La station Service de la CNSS

des marqueteurs et elle est livrée par dépotage par les camions citernes ».

A titre de rappel, c'est le 13 février 2023 que le dépôt de stockage de carburant de la CNSS avait pris feu, ainsi que le groupe électrogène qui alimentait les bâtiments en électricité en cas de délestage de l'ENERCA. Cette situation avait fortement perturbé le bon fonctionnement du travail, faute de fourniture permanente d'électricité.

Suite à cet incendie, la Direction Générale a promptement réagi pour réaliser la construction de cette station dans l'optique d'être indépendante en matière d'hydrocarbure afin d'être toujours

opérationnel pour fournir des services de qualité aux assurés sociaux.

Il faut préciser que le Poste de distribution est placé sous la Direction du Patrimoine et du Budget.

La Rédaction

CNSS : Un capital humain compétent

La Direction Générale de la Caisse a initié une série de formations dans le cadre de sa politique de renforcement des capacités de son personnel.

Vers l'enrôlement biométrique des assurés sociaux

La formation sur le thème : « *L'enrôlement biométrique des assurés sociaux* », s'est tenu du 22 au 26 mai 2023 dans la salle de réunion de l'institution. Durant les cinq jours les trente participants venus de différentes Direction ont pu maîtriser les techniques de l'enrôlement biométrique, étape par étape. Ils se sont également familiarisés aux outils qui serviront à accomplir cette tâche, notamment, le Lap top, le capteur d'empreinte, la caméra numérique et l'imprimante thermique.

La formation a été assurée par le Consultant ivoirien Koffi **KOUAME**, assisté de Gérard **LAOULET**, Chef de Service d'Etude et de Développement Informatique au Département de l'Informatique de la CNSS.

Il convient de rappeler que la CNSS envisage de lancer bientôt une vaste campagne d'immatriculation et d'enrôlement biométrique de tous les assurés sociaux. Le but de l'opération est d'assainir les fichiers des prestations, de réduire au maximum les risques de fraude et de paiement indu.

Optimisation du recouvrement

Pour rendre plus dynamique les équipes de recouvrement, une trentaine d'Agents et Cadres ont renforcé leurs capacités opérationnelles à travers la formation axée sur le thème : « *Gestion du recouvrement contrôle* », qui s'est déroulée du 31 mai au 06 juin 2023. La plupart des participants sont de la Direction du Recouvrement Contrôle.

Ce fut un moment d'échanges fructueux et de partage d'expériences entre les apprenants et les formateurs, puisque ces derniers sont des Cadres chevronnés de la CNSS.

Il est évident que la CNSS fonctionne sur la base des cotisations sociales. Ainsi, le recouvrement des cotisations sociales auprès des employeurs constitue l'une des principales activités de l'institution.

Gestion efficace des Secrétariats

Une vingtaine de Secrétaires et Assistants de Directions de la CNSS ont acquis du 05 au 16 juin 2023, de nouvelles connaissances en matière de « *Gestion de Secrétariat* », notamment, les techniques de rédaction administrative et de la gestion et suivi des dossiers.

Recommandé par l'Agence Centrafricaine de Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE) dans le cadre du partenariat agissant entre la CNSS et l'ACFPE, Michel Apollinaire **BANGUI**, formateur qualifié, a entretenu les impétrants sur de pertinents modules.

L'objectif affiché est d'insuffler une dynamique complémentaire visant à rendre plus performants et efficaces les Secrétariats de la Caisse.

Pour un Engagement citoyen

Dix cadres de la CNSS, ont participé activement à l'Atelier de renforcement de capacités, intitulé : « *Engagement citoyen : changement de mentalité pour la stabilité et le développement de la République Centrafricaine* ».

La formation a lieu du 06 au 09 juin 2023 dans la salle de formation de l'ACFPE. Elle a permis aux participants d'acquérir des connaissances sur le patriotisme et les vertus d'un bon citoyen.

La CNSS assurant la protection sociale des milliers de travailleurs voudrait, à travers cet atelier, enraciner en son sein les valeurs de la culture citoyenne, une contribution susceptible de favoriser la stabilité et le développement de notre pays.

La Rédaction

CNSS : Liesse populaire du 1^{er} mai 2023

Le personnel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, à l'instar des autres travailleurs de la République Centrafricaine, a célébré dans l'allégresse, la Fête du Travail, édition 2023.



Passage du personnel de la CNSS

Comme à l'accoutumée, sur l'avenue des Martyrs à Bangui, plusieurs milliers de travailleurs de notre pays ont répondu présents au défilé marquant la Journée internationale des droits des travailleurs. Un événement très riche en couleurs qui s'est déroulé sous la Très Haute présence du Président de la République, Chef de l'Etat, Professeur Faustin Archange **TOUADERA**.

Lors de son passage bien rythmé et cadencé devant la tribune officielle, le personnel de la CNSS a reçu des acclamations nourries des personnalités dont Madame Irène **MOUSSA KEMBE** et Vianey Marius Detanguy **TAGO**, respectivement, Présidente du Conseil d'Administration et Directeur Général Intérimaire de la Caisse.



La PCA de la CNSS, heureuse récipiendaire

Précisons qu'à la veille de ce grand défilé, près de deux mille travailleurs, tous secteurs professionnels confondus dont la Présidente du Conseil d'Administration de la CNSS, Irène **MOUSSA KEMBE**, ont reçu sur l'avenue des Martyrs, des distinctions honorifiques, en guise de récompenses après de bons et loyaux services rendus à la Nation. Dix travailleurs de la CNSS figurent parmi ces récipiendaires.

Il s'agit de :

- 1-Madame Lydie **MBENGA**, avec 16 ans d'ancienneté ;
- 2-Monsieur Barthelemy **BAMY GYFA**, 18 ans d'ancienneté ;
- 3-Monsieur Salomon **GAMBARI GASMAOU**, 22 ans d'ancienneté ;
- 4-Monsieur Remy Jérôme **KANGA**, 22 ans d'ancienneté ;
- 5-Monsieur Michel **SOMBO KAZANGBA**, 23 ans d'ancienneté ;
- 6-Monsieur Bienvenu Ferréol **FADA**, 30 ans d'ancienneté ;
- 7-Madame Bertille Rita **OGOULA**, 32 ans d'ancienneté ;



La PCA et le DGI de la CNSS à la tribune officielle

- 8-Monsieur Silas Mathias **SENGAMBA**, 34 ans d'ancienneté ;
- 9-Madame Rachel **NGANDOGO**, 35 ans d'ancienneté, et
- 10-Monsieur Aubert **KOPPE**, 39 ans d'ancienneté.



Photo de famille du personnel après le défilé

La Direction Générale de la CNSS adresse ses vives félicitations aux heureux récipiendaires.

La Rédaction

CARNET ROSE

MARIAGE



Couple Raissa Sandrine et Maximilien NGAKONDOU BANDA



Couple Flore et Armand Sylvain WAGBO



Couple Mariette et Francis KANGALA KPOYA TE MOUNGA

1-Mademoiselle Raissa Sandrine **BENGUIA**, Agent de Maîtrise à la CNSS et Monsieur Maximilien **NGAKONDOU BANDA** se sont unis par le lien de mariage, le 20 mai 2023, à la Mairie de Bimbo.

2-Mademoiselle Flore **KOGBIA**, Caissière à la Direction Financière et Comptable de la CNSS et Monsieur Armand Sylvain **WAGBO**, se sont mariés le 27 mai 2023 à la Mairie de Bangui.

3-Monsieur Francis **KANGALA KPOYA TE MOUNGA**, Chef de Service du Budget à la CNSS et Mademoiselle Mariette **ASSANGOU PEN-GAZONIA** ont scellé leur union par le lien du mariage, le 10 juin 2023, à la Mairie de Bangui.

La Direction Générale adresse ses vives félicitations aux heureux couples **NGAKONDOU BANDA**, **WAGBO** et **KANGALA** et leur souhaite un heureux ménage.

NAISSANCE

Monsieur Ephrem Téléspore **OGALAMA**, Conseiller Technique du Directeur Général, annonce la naissance de sa fille, Jane Maelys **OGALAMA**, le 18 mars 2023 à Bangui.

La Direction Générale de la CNSS souhaite la bienvenue au bébé dans cette famille tout en exhortant le Tout Puissant à la bénir abondamment.

L'Assuré Social

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

BP: 420 & 810 Tel:+236 21 61 26 00

Réalisation: Cellule Communication CNSS /Contact Consultant: +236 75 94 29 29

«SECURITE SOCIALE MAGAZINE»

A suivre chaque Mardi de 20H 30 à 21 H
sur Radio Centrafrique 106.9 FM